

L'actualité de la Médecine Chinoise

8

Juillet 2005
ISSN 1763-1041 - Dépôt légal : juillet 2005
Imprimé en France : Lartésienne - 01.42.64.55.95UFPMTC
BP294 - 75464 Paris Cedex 10
Tél : 06.19.95.26.75 - 01 45 23 15 52
www.ufpmtc.com
infos@ufpmtc.comDirectrice de la publication : Patrick Shan.
Directeur de la rédaction : François Marquer.
Comité de rédaction : Philippe Laurent, Xavier Lavau, François Marquer, Jean Ripoll, Patrick Shan.
Rédacteur en chef & maquette : Xavier Lavau
journal@ufpmtc.com
Rédacteurs : Sébastien Hantz, Xavier Lavau, François Marquer, Patrick Shan, Rodolphe Spiropoulos.

Le journal de l'Union Française des Professionnels de Médecine Traditionnelle Chinoise (UFPMTC)

法国中医医生联合会

ÉDITO

Ni BRUTES, Ni TOUBIBS !

À l'heure des mouvements minoritaires aux slogans provocateurs, permettez-moi de parodier le sympathique « Ni Putes, Ni Soumises » par un Edito au titre également coloré. Histoire de rappeler la ségrégation dont les médecines traditionnelles font elles aussi l'objet dans notre pays.

Ni brutes, ni toubibs, donc. Pourquoi ?

Ni brutes, parce que les personnes non averties sont parfois tentées de ne voir dans la médecine traditionnelle chinoise qu'un ensemble de pratiques primitives et simplistes, n'ayant guère évolué depuis la nuit des temps. La médecine traditionnelle chinoise, même si elle utilise des aiguilles qui piquent, des massages qui heurtent, des herbes qui brûlent ou des plantes qui empestent, reste, malgré toutes les apparences, une médecine éminemment douce. En ce

sens qu'elle veille à ne jamais rendre plus malade qu'elle ne soigne, et à toujours respecter l'individu porteur de sa maladie. Toutes les médecines ne peuvent en dire autant.

Ni toubibs, parce que les mêmes personnes non averties ont généralement tendance à croire que toute science portant le mot « médecine » implique forcément le port de la blouse blanche et du stéthoscope. Et par là, à trouver normale l'aliénation de toute pratique exotique à la médecine de Pasteur. Ce sentiment est légitime à la lecture des pages jaunes (!) de l'annuaire, dans lesquelles seuls les médecins apparaissent comme corps professionnel orienté (!) vers l'acupuncture. Il faut pourtant rappeler, inlassablement, que la médecine chinoise est utilisée par le quart de l'humanité, que sa logique et ses méthodes de diagnostic et de traitement n'ont pas varié depuis trois mille ans, et qu'elles n'ont strictement rien à voir avec celles de notre médecine moderne.

Les praticiens de MTC doivent aujourd'hui se débarrasser de cette double image fautive autant que manichéenne. Et lutter ensemble pour que change un statut qui, aujourd'hui en France, est somme toute assez comparable à celui des prostituées. Ni brutes, ni toubibs !

Il n'est pas inutile de rappeler au lecteur que le numéro qu'il tient dans les mains n'est ni l'œuvre d'un syndicat de charlatans, ni celle d'un ordre en blouse blanche et yeux bridés. Simplement la voix de quelques centaines de personnes qui, dans notre pays, voudraient pouvoir pratiquer de leur mieux une médecine millénaire, sans pour autant devoir endosser le statut du plus vieux métier du monde.

Patrick Shan

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2005

Mardi 6 sept. à
Aix-en-Provence.

RENCONTRE

CONGRÈS MONDIAL 2005 DE MÉDECINE CHINOISE À PARIS LE 30 SEPT.



La Conférence qui se tiendra à Paris les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2005 réunira une bonne part des acteurs de la médecine chinoise dans le monde. Pour ce 2^{ème} congrès de la Fédération mondiale des sociétés de médecine chinoise, américains, australiens, chinois, canadiens, anglais, espagnols, chiliens, etc., et bien sûr de nombreux français seront au rendez-vous.

Sous la présidence effective de Monsieur Xavier Emmanuelli (co-fondateur de Médecins sans frontières, fondateur et directeur du Samu social, ancien secrétaire d'État à l'aide humanitaire) et de Madame She Jing (vice-ministre chinoise de la Santé en charge de la médecine chinoise), plus de 80 intervenants présenteront des communications. Du praticien au chercheur, de l'auteur au cinéaste, du sociologue au juriste, tous les orateurs seront là pour nous faire part de leurs expériences, de leurs savoirs, de leurs analyses.

QUELQUES PERSONNALITÉS

Parmi les intervenants, citons, outre Monsieur Emmanuelli et Madame She Jing, Madame Zhang Xiaorui, responsable des médecines traditionnelles à l'OMS, Monsieur Ken Rose, auteur américain, Monsieur Li Zhenji, secrétaire général de la Fédération mondiale de médecine chinoise, et bien d'autres. Les communications sur des thèmes cliniques seront nombreuses et permettront aux congressistes de se faire une idée du niveau et du développement de la médecine chinoise dans le monde entier. Praticiens, étudiants, usagers trouveront réponses à leurs questions ou matière à alimenter leur réflexion.

... suite en page 3

POLITIQUE

MÉDECINE CHINOISE : LE TORTUEUX CHEMIN VERS LA RECONNAISSANCE...

La médecine chinoise a trois mille ans. Utilisée aujourd'hui sur les cinq continents et par un bon quart de l'humanité, elle reste classée en France parmi les « médecines douces, ou alternatives ». Sa reconnaissance officielle reste un sujet délicat, qui fait l'objet de nombreuses craintes et d'intérêts divergents. Sans doute est-ce dans le sillage de la construction européenne que réside sa plus grande chance d'aboutir.

Cela fait maintenant plusieurs dizaines d'années que la médecine chinoise fait parler d'elle en Occident. Cela a commencé par l'acupuncture, technique de soins exo-

tique à nos yeux, rapportée par les jésuites d'une Chine tout juste sortie de sa longue autarcie. Cela s'est poursuivi avec la révolution culturelle,...

... suite en page 2

ACTUALITÉ

LA CONFÉDÉRATION FÉDÈRE UN MAX !

Depuis le mois de mars 2005, la Confédération Française de Médecine Traditionnelle Chinoise (CFMTC) a acquis une ampleur sans précédent.

Pour mémoire, cette organisation a été créée en 2002 par votre Union professionnelle (UFPMTC) et la Fédération nationale de médecine traditionnelle (FNMTC), regroupement professionnel concurrent et néanmoins ami, selon

la formule consacrée. Dès les débuts l'objectif principal était clairement affiché : créer toutes les conditions nécessaires au regroupement du plus grand nombre de professionnels français de médecine chinoise.

... suite en page 3



MÉDECINE CHINOISE : LE TORTUEUX CHEMIN...

...suite de la page 1

... qui a provoqué une dissémination du savoir médical ancien par le biais de la diaspora chinoise, notamment à Hong Kong, à Taiwan et aux Etats-Unis. Cela a continué par la réintégration de la médecine traditionnelle en Chine, sa standardisation, son élévation au rang de médecine d'état, et sa propagation sur d'autres continents, accompagnant l'ouverture progressive de la Chine au monde. Aujourd'hui, en France, les praticiens de cette médecine se comptent par centaines. Des praticiens qui ne se contentent pas d'utiliser des aiguilles, mais qui s'avèrent capables de poser un diagnostic spécifique, et d'appliquer l'ensemble des méthodes thérapeutiques propres à cette médecine. Des praticiens qui, bien que rendant des services signalés à la population et participant de fait au corpus de la santé en France, se retrouvent, faute d'une loi adaptée, victimes d'une forme insidieuse de discrimination sociale. Il est encore trop tôt pour dire si une réglementation à venir de la médecine chinoise dans notre pays contribuera à son épanouissement ou à sa dénaturation, mais une chose est certaine : son exercice ne peut plus être ignoré.

DÉONTOLOGIE ET CONCURRENCE

Les maladies humaines sont aussi variées et complexes que les hommes eux-mêmes. C'est sans doute pourquoi chaque civilisation a développé sa

manière propre de regarder le vivant et de le soigner. Mais la notion d'ethnomédecine reste toujours étrangère à nos Facultés, qui se plaisent à croire que la médecine de l'Occident est, comme sa culture, unique et universelle. L'Organisation Mondiale de la Santé, bien qu'elle reconnaisse toute l'importance des médecines traditionnelles et autochtones, n'échappe d'ailleurs pas totalement à cet ethnocentrisme, elle qui recherche à travers les diverses pharmacopées du globe les principes actifs des médicaments de demain, avec une regrettable absence de curiosité quant à la manière dont ces diverses traditions utilisent leur propre médecine. Bref, la médecine occidentale impose ses standards au monde, ignorant ostensiblement qu'au sein de sa propre société, un nombre croissant de patients se tournent vers des médecines nouvelles ou traditionnelles. Mais soyons juste : l'ethnocentrisme n'est pas une exclusivité occidentale. Toutes les civilisations ont toujours eu ce même réflexe d'établir la carte du monde en se plaçant en son centre. La Chine est l'archétype même de cette vision, elle qui se nomme en chinois « Pays du Milieu » !

Au « conservatisme naturel » de la culture dominante s'ajoute le fait que la capacité de soigner représente un pouvoir sur autrui (c'est le sens américain du mot « médecine »). Et que tout pouvoir, bon ou

mauvais, aboutit souvent chez les hommes à la triste morale du Seigneur des Anneaux de Tolkien : de moyen, il devient fin, et celui qui le détient rechigne à le partager. Du haut de la toute-puissance qui leur est accordée, notre médecine et notre science ne font pas exception à la règle : elles se montrent jalouses du pouvoir qu'elles exercent, autant que dédaigneuses de ceux qu'elle ignorent.

UNE LOI EN RETARD DE QUELQUES GUERRES

L'exercice de la médecine en France est régi par un article (L352) du Code de la Santé, qui réserve au seul médecin le droit de poser un diagnostic et de prescrire un traitement. Il est bon de noter que cette loi remonte à Napoléon, et qu'elle a vu le jour suite à un litige entre deux catégories de praticiens de la même médecine : il s'agissait alors d'établir une distinction entre une « médecine des villes », pratiquée par les médecins diplômés de la Faculté, et une « médecine des campagnes » (napoléoniennes), pratiquée par des officiers de santé formés sur les champs de batailles. Inutile de préciser qu'à l'époque, on ne se souciait guère du fait qu'il puisse exister d'autres formes de médecine de par le monde... C'est pourtant cet article que l'on continue d'opposer à celles et ceux qui ont la dérangeante idée de pratiquer une médecine traditionnelle en dehors de son pays

d'origine. Et c'est une institution médicale occidentale passablement ignorante des autres médecines du monde, l'Ordre des Médecins, qui a pris la fâcheuse habitude de brandir cette loi et d'en exploiter le caractère indistinct au profit de ses membres. Ce qui aboutit à certains paradoxes, comme celui de voir un médecin occidental pratiquant l'acupuncture (branche de la médecine chinoise) poursuivre un « concurrent » formé à cette seule médecine traditionnelle pour « exercice illégal de la médecine »... en omettant bien sûr de préciser de quelle médecine il s'agit. Car il est bien évident qu'un praticien de médecine traditionnelle chinoise, lui, ne pose pas de diagnostic ni ne prescrit de traitements de médecine occidentale. Il suffirait donc d'ajouter simplement « occidentale » à la loi en question, pour que le quiproquo soit levé ! Avis au législateur...

En matière de santé comme ailleurs, il y a le droit et il y a la raison. Si le droit remonte à une époque où l'on ne s'intéressait guère au reste du monde et à son histoire, sinon pour lui imposer – déjà – la nôtre, la raison, elle, dit qu'il existe non pas une, mais des médecines, et que le titre de Docteur en médecine occidentale n'est pas plus le garant de la connaissance d'une ethnomédecine, que le titre de professeur d'éducation physique ne l'est de la connaissance du Yoga ! À la différence de sim-

ples techniques de soins pouvant être intégrées dans la logique occidentale et pratiquée sous contrôle médical, les ethnomédecines sont de véritables systèmes médicaux alternatifs, qui ont fait leur preuve depuis des millénaires. Le problème est que leur reconnaissance et leur légalisation dans nos pays remettrait en question un monopole médical et pharmaceutique par ailleurs bien établi. C'est ainsi que, par ignorance ou par calcul, la médecine officielle continue de mettre dans le même panier des méthodes de soins relativement jeunes et novatrices comme l'homéopathie, l'ostéopathie ou les thérapies New Age, et des systèmes de santé millénaires comme la médecine chinoise, la médecine ayurvédique ou la médecine tibétaine.

Bien que sa présence soit une réalité et qu'il participe activement à la santé de ses concitoyens, tout ce à quoi un ethnomédecin a droit aujourd'hui en France, c'est une tolérance condescendante lui permettant d'exercer son activité à la manière des prostituées, c'est à dire de façon marginale, sans aucune aide ni reconnaissance –exceptée celle du fisc-, et à ses risques et périls en cas de problème quelconque. On peut bien sûr se dire que cette simple tolérance est déjà une chance au regard d'un passé pas si lointain où l'on chassait les sorcières. Après tout, même si les remèdes à base de crapaud – il en

existe – on du mal à passer la douane, ceux qui les prescrivent ne risquent plus le bûcher. Mais toujours, hélas, le tribunal. Même si la plupart des juges ont fini par remarquer que dans l'immense majorité des cas, ce sont les médecins, et non les patients, qui portent plainte pour le fameux « exercice illégal »...

LA MONDIALISATION MÉDICALE

Quoi qu'il en soit, nous l'avons dit, face à la réalité sociale de l'implantation de la médecine chinoise dans notre pays, la simple tolérance ne suffit plus. Une forme ou une autre de reconnaissance est de mise. Celle-ci est déjà implicite, puisque insensiblement, notre médecine a commencé à faire figurer l'acupuncture au registre de ses propres « spécialités », oubliant qu'elle avait qualifié cette méthode de charlatanesque quelques années auparavant. La pharmacie lui a emboîté le pas, en commençant peu à peu à vendre des produits de pharmacopée chinoise... sans connaître l'art traditionnel de les combiner. La même chose s'était déjà produite avec la récupération par les pharmaciens de notre herboristerie traditionnelle, qui n'est aujourd'hui plus que l'ombre d'elle-même. La méthode est grossière mais efficace, et a déjà fait ses preuves dans de nombreux pays : d'abord feindre d'ignorer, puis tenter d'interdire, enfin, absorber. ... suite en page 4



OÙ EN EST LA CFMTC, CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE ?

8 et 9 mars 2005, à Aix en Provence : la Confédération Française de Médecine Traditionnelle Chinoise (CFMTC) devient le plus grand rassemblement de professionnels de médecine chinoise jamais réalisé en France

QU'EST-CE QUE LA CONFÉDÉRATION ?

Créée en 2002 par la Fédération Nationale de Médecine Traditionnelle Chinoise (FNMTTC) et l'Union Française des Professionnels de Médecine Traditionnelle Chinoise (UFPMTC), elle a pour objectifs de :

1. Promouvoir un rassemblement des organisations professionnelles françaises afin de présenter un front largement unitaire et réellement représentatif ;
2. Définir précisément ce que sont la médecine traditionnelle chinoise et le praticien en médecine traditionnelle chinoise ;
3. Mener une réflexion sur la place de la médecine traditionnelle chinoise dans le domaine de la santé aujourd'hui en France et en Europe ;
4. Informer toutes les parties concernées : patients, professionnels de la santé, pouvoirs publics, professionnels de l'information.

ETAT DES LIEUX EN MARS 2005

Aujourd'hui la Confédération est la seule grande force professionnelle dans le domaine de la médecine chinoise en France.

Les composantes actuelles de la

Confédération sont :

- La Fédération Nationale de Médecine Traditionnelle Chinoise (FNMTTC),
- La Fédération Pan Européenne des Spécialistes de Médecine Traditionnelle Chinoise (PEFCTCM), branche française,
- Le Syndicat Indépendant des Acupuncteurs Traditionnels et des Thérapeutes en Énergétique Chinoise (SIATTEC),
- L'Union Française des Professionnels de Médecine Traditionnelle Chinoise (UFPMTC),

Elles regroupent en leur sein 20 écoles de médecine chinoise, 400 praticiens de médecine chinoise, des étudiants, des patients, des enseignants, des distributeurs de produits.

RÉALISATIONS CONCRÈTES

Depuis sa création, la Confédération a contribué concrètement à faire avancer le dossier de la médecine chinoise en France :

- Création de commissions de travail (réfèrent, communication, socioprofessionnelle)
- Adoption de programmes communs à toutes les écoles agréées par les organisations professionnelles.

- Définition du « praticien en médecine traditionnelle chinoise », de sa pratique, de ses méthodes thérapeutiques.
- Adoption d'un code de déontologie régissant la conduite et le travail du praticien en médecine chinoise
- Tenue d'un grand stand au salon Médecine Douce en février 2004
- Création d'un site informatique

OBJECTIFS IMMÉDIATS ET À MOYEN TERME

Les membres de la Confédération sont engagés dans un travail multiforme et les chantiers en cours abordent tous les domaines concernant la profession (social, juridique, politique, etc.) :

- Participation au Congrès international de médecine chinoise à Paris en octobre 2005.
- Publication de listes de praticiens reconnus par les organisations professionnelles.
- Création d'un magazine d'information.
- Rédaction d'un « livre blanc » sur la médecine traditionnelle chinoise en France.
- Tenue d'un congrès à Paris en mars 2006.

- Création d'un Conseil de Déontologie.
- Organisations d'examens nationaux communs.

ENGAGEMENT DES MEMBRES DE LA CONFÉDÉRATION

Pour ceux qui construisent la Confédération jour après jour, tous professionnels de médecine traditionnelle chinoise, il paraît évident que la médecine traditionnelle chinoise fait partie intégrante du domaine de la santé en France.

Conscients des responsabilités et des enjeux que leur action représente, tant du point de vue de la sécurité du patient que de l'évolution de la conception de la santé et de la médecine, ils se sont donnés pour but de définir clairement le cadre de l'enseignement et de la pratique de cette médecine dans notre pays.

Engagés tout à la fois dans la réflexion et l'action, ils sont prêts, en tant que représentants de la profession, à rencontrer des responsables des pouvoirs publics concernés afin d'entamer des discussions permettant à terme la reconnaissance professionnelle.

Joëlle Vaissail

LA CONFÉDÉRATION FÉDÈRE UN MAX !

vrai tigre ou faux baume ?
— Le sérieux des formations MTC, venez poster vos expériences !

Vous voulez acheter un livre, mais son contenu est trop vaste pour savoir si vous devez investir ? Venez poster vos remarques sur la rubrique "Livres de Sinologie", on y débat des grands classiques comme :

— L'Art de la Guerre de Sunzi et l'Art de se soigner
— Huang di Nei Jing —

Classique interne de l'Empereur Jaune, c'est Sebmtc, membre et administrateur, qui nous en parle.

On parle également des dernières sorties de livres d'actualités...

Nous n'attendons plus que vous pour faire partie des 215 adhérents du forum.

Pour vous inscrire, c'est très simple ! Allez sur www.ufpmtc.com -> rubrique Forum, encore un clic et vous y êtes... il ne vous reste qu'à y inscrire 2, 3 informations... et à vous les questions !

Vous pouvez aussi juste passer voir les 791 messages en tant que visiteurs sans aucun effort supplémentaire...

Ce forum est pour vous, alors faites le vivre, faites le bouger, faites le savoir, nous veillons à son fonctionnement et vous participez à son développement... Bon surf...

La commission web

CA DE L'UFPMTC

Lors de sa dernière réunion, le conseil d'administration de l'UFPMTC a mis en place différentes conditions d'adhésion. Ainsi, pour obtenir un agrément, les écoles doivent déposer un dossier comprenant leurs programmes, la liste des enseignants, la durée des études et les questions des tests. Quant aux praticiens, la condition sine qua non est d'être professionnel ! C'est-à-dire, attester d'une forme de pratique légale, soit : libérale, salariale, associative, bénévole...

Une commission juridique vient également de voir le jour ! Elle est composée de Messieurs : F. Marquer, P. Shan et R. Spiropoulos. Son objectif est de défendre et de participer à la reconnaissance de la MTC en France. Dans ce sens, deux nouveaux avocats viennent d'être contactés. De plus, il est envisagé l'adhésion de l'UFPMTC à l'E.P.H.A. (European Platform of Health Alliance).

En ce qui concerne le secrétariat, il vient de se munir d'une ligne téléphonique fixe. Il sera donc désormais joignable au : 01 45 23 15 52. La permanence est assurée 4 matins par semaine, de 9h à 13h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Par ailleurs, nous faisons appel à un relais au niveau des écoles pour une large diffusion des informations concernant le colloque 2005. Nous lançons aussi un appel aux bénévoles pour nous prêter main forte pendant le déroulement du congrès.

De même, l'ancien code de déontologie sera actualisé avec celui de la FNMTTC dans le cadre de la confédération. Enfin, une catégorie de membre supplémentaire vient d'être créée, elle est dispensée de cotisation : L'O.N.G.M.T.C (Organisation Non Gouvernementale de Médecine Traditionnelle Chinoise).

La prochaine réunion du CA est prévue le Mardi 6 septembre 2005.

Rodolphe Spiropoulos

L'idée n'était certes pas nouvelle, mais un ensemble de données favorables présidait à cette naissance : les conditions extérieures (évolutions sociale et politique de la conception de la santé) nous guidaient inéluctablement dans cette voie, les volontés individuelles et collectives étaient fortes, et tous les participants avaient mis au pas leurs ego. Nous avons ainsi avancé lentement, apprenant à nous connaître et à nous faire confiance, créant peu à peu les instruments qui permettront, à terme, la reconnaissance de notre profession (définition du statut de praticien en médecine chinoise, commissions de travail paritaires, adoption de programmes communs de formation, élaboration d'un code de déontologie, travaux préliminaires en vue de la création d'examens nationaux).

Depuis le début de l'année 2005, ce regroupement fédératif a pris une nouvelle dimension, et deux nouvelles unions professionnelles sont venues nous rejoindre : la section française de la Fédération pan européenne des spécialistes de médecine chinoise (PEFCTCM) et le Syndicat indépendant des acupuncteurs traditionnels et des thérapeutes en énergétique chinoise (SIATTEC) font maintenant partie intégrante de la Confédération. D'un important regroupement de professionnels, la Confédération est devenue le plus grand rassemblement de professionnels de médecine chinoise n'ayant jamais existé en France.

Cette situation nouvelle est tout à fait favorable à nos objectifs. En effet, l'une des conditions sine qua non de la réussite de notre entreprise est la repré-

sentativité du mouvement fédérateur : aujourd'hui cette représentativité est forte, la Confédération regroupant près de 500 praticiens et plus de 20 écoles françaises de médecine chinoise.

Cette union élargie doit donner une impulsion nouvelle aux travaux de la Confédération. Sans faire de l'angélisme et en ayant clairement en tête les problèmes que peut susciter un vaste regroupement de cette nature, nous pouvons compter sur la dynamique et l'élan insufflés par cette nouvelle donne. Les premières décisions de la Confédération élargie ont été d'adopter définitivement les programmes de formation (en acupuncture, pharmacopée et massage) et le Code de déontologie qui engage tout praticien en médecine chinoise dans sa pratique.

La Confédération apparaîtra publiquement le 1er octobre 2005, durant le Congrès mondial de médecine chinoise. Ce jour là, nous appelons tous les praticiens français à être présents pour manifester leur attachement au développement de la médecine chinoise. L'actuel président, Rodolphe Spiropoulos, accompagné des dirigeants des quatre fédérations, présentera la Confédération. Avec la participation de personnalités soutenant notre action, et devant les journalistes réunis pour l'occasion, nous serons nombreux à montrer notre volonté ouvertement affichée d'aller plus loin dans la reconnaissance de la profession. Des actions particulières seront organisées dont chaque organisation professionnelle préviendra ses adhérents.

Rodolphe Spiropoulos

CONGRÈS MONDIAL 2005

...suite de la page 1

EXPOSANTS EN TOUS GENRES

Un salon centré sur le thème de la médecine chinoise se tiendra dans le même lieu et aux mêmes dates et permettra à plus de cinquante exposants de nous montrer les derniers produits, les dernières publications, les dernières formations... Les éditeurs présents inviteront leurs auteurs à des séances publiques de signatures de leurs ouvrages.

LES PROFESSIONNELS FRANÇAIS

L'Union professionnelle (UFPMTC) est partie prenante de cet événement et notre actuel président, Patrick Shan prendra part aux conférences plénières. Toutes les grandes organisations professionnelles françaises sont également de la partie, la Fédération nationale de médecine traditionnelle chinoise (FNMTTC), le Syndicat indépendant des acupuncteurs traditionnels et des thérapeutes en énergétique chinoise (SIATTEC), la Fédération pan-européenne des spécialistes de médecine chinoise (PEFCTCM), sans oublier bien sûr la Confédération nationale de médecine traditionnelle chinoise (CFMTC). Cette dernière sera d'ailleurs à l'honneur, car ce congrès sera l'occasion pour les praticiens français de faire montre de leur nouvelle unité (cf. article sur la Confédération dans ce même numéro en page 2), étape importante sur le chemin de la reconnaissance de la médecine chinoise en France. Rodolphe Spiropoulos, président en titre de la Confédération, sera l'ordonnateur de la représentation publique de cette supra organisation.

AVANT-GOÛT DU PROGRAMME

Voici un extrait des 80 communications déjà prévues :

- Traitement du cancer par la médecine chinoise : analyse clinique de 298 cas, par Wu Shihua (USA)
- Infertilité et médecine chinoise, rapports cliniques, Patrick Stoltz (France)
- Acupuncture et désordres psychiatriques, Amad Maholida (Chine/France)
- La directive européenne sur les produits médicinaux traditionnels et son impact sur la médecine chinoise en Europe, Zhu Youping (Pays-Bas)
- Cosmétologie et médecine chinoise, Tang Shulan
- Prévention du cancer en médecine chinoise, Philippe Rivière (Canada)

- Les preuves des mécanismes de l'acupuncture obtenues par l'imagerie par résonance magnétique (IRM), P. Bosch, M. Van den Noorts (Norvège)
- Traitement des douleurs cervico-brachiales dues à une protusion discale par l'acupuncture abdominale et la pharmacopée chinoise, A. Liguori et F. Petti (Italie)
- Discussions et controverse sur les syndromes bi en rhumatologie, Carlos Llopis (Espagne)
- Problématique de l'enseignement de l'acupuncture en milieu universitaire, Pierre Cornillot (France)
- Manipulations génétiques et équilibre yin-yang, Gao Yimin (Chine)

QUI ORGANISE ? COMMENT S'INSCRIRE, COMMUNIQUER, EXPOSER ?

L'ensemble de l'organisation de cette manifestation est assuré par l'Institut Chuzhen de médecine chinoise, l'une des écoles adhérentes à l'Union professionnelle. Un dossier complet comprenant toutes les informations nécessaires pour participer à ce congrès (en tant que congressiste ou intervenant) est envoyé sur simple demande, ou ces mêmes informations sont disponibles sur le site créé pour l'occasion : www.chuzhen.com/congres2005

UN TARIF SPÉCIAL ÉTUDIANTS !

Pour permettre au plus grand nombre de participer à cet événement exceptionnel, les organisateurs proposent un tarif spécial pour les étudiants en médecine chinoise (50% du forfait 'argent'). Pour tous renseignements :

INSTITUT CHUZHEN
10, boulevard Bonne-Nouvelle
75010 Paris
Tél. : 01 48 00 94 18
Fax : 01 48 00 99 18
✉ congres2005@chuzhen.com

François Marquer

STAGES HORS CURSUS DES ÉCOLES DE L'UFPMTC

ACADÉMIE WANG

- Stage de Bian Zhen par le Pr Chen Xinyi de l'université de MTC de Beijing : Du 18 au 21 août 2005.
Cours sur le cancer : état des connaissances
Traitement principal en MTC
Traitement secondaire
Prévention et rôle anti-métastatique et anti rechute de la MTC
MTC et maladie d'Alzheimer
MTC et maladies auto immunes
QiGong

C.E.D.R.E.

- Xin Li par Patrick Shan : 25 au 29 janvier 2006 à Valence (26)
- Jing Zuo (méditation) par Patrick Shan : 22 au 26 mars 2006 à Valence (26)
- Tui Na 2 par François Ducotterd : 22 au 26 mars 2006
- Qi Gong 2 par François Ducotterd : 26 au 30 avril 2006
- Complément Tui Na (mobilisations) par Rodolphe Spiropoulos : 6 et 7 mai 2006
- Anatomie par Franc Farnier : 29 juin au 2 juillet 2006
- Diététique par Georges-Marie Melin : 30 juin au 2 juillet 2006
- Journées Portes ouvertes : Pendant le cours de 1^{ère} année, les candidats libres sont les bienvenus

INSTITUT CHUZHEN

- Clinique en pharmacopée par Deng Guicheng de Shanghai :

2 au 5 décembre 2005 à Paris

- Diététique 2 par Joëlle Vassail : 7 au 10 octobre 2005 à Paris
- Massage avancé par Bai Yunqiao : 21 au 30 août 2004 à Carcans (33)
- Stage hospitalier en Chine : 5 au 30 juillet 2005 à Shanghai
- Journées Portes ouvertes : 10 septembre 2005 à Paris (10^{ème})
Pendant le cours de 1^{ère} année, les candidats libres sont les bienvenus
- Journées pré-rentree : 15 septembre 2005 à Paris (10^{ème})
- Congrès International de MTC : 30 septembre au 2 octobre 2005 à la Maison de la Chimie à Paris

INSTITUT SHAOYANG

- Pratique Acupuncturale par le Professeur Kong : 01-02 octobre 2005 à Lyon
05-06 novembre 2005 à Lyon
03-04 décembre 2005 à Lyon
07-08 janvier 2006 à Lyon
04-05 février 2006 à Lyon
11-12 Mars 2006 à Lyon
- Stage en Chine : Octobre 2005 à Shanghai

G.R.E.E.C.

- Ethno-psychologie par Patrick Shan : 21 et 22 janvier 2006 à Grasse (06)
- Réflexologie par Rodolphe Spiropoulos : 25 et 26 février 2006 à Grasse (06)
- Psychologie Énergétique par Rodolphe Spiropoulos : 20 et 21 mai 2006 à Grasse (06)

Sons thérapeutiques, Qi gong, Tai Ji

- Quan par Nadia Gamberini-Zimmermann, Sylvie Dideron et Rodolphe Spiropoulos : 3 et 4 juin 2006 à Grasse (06)
- Nouvelle promotion : 1^{ère} année : rentrée le samedi 15 octobre 2005.
- Journées Portes ouvertes : Durant toute l'année scolaire, les visiteurs sont les bienvenus

HUMANITRAD

- Missions humanitaire (acupuncture) : - 16 septembre au 4 octobre 2005 : Piatra-Neamt (Roumanie) *
- 6 au 20 novembre 2005 : Dharamsala (Inde) = Complet
- 4 au 19 Février 2006 : Abomey (Bénin) *
- 14 Avril au 2 Mai 2006 : Piatra-Neamt (Roumanie)
- 15 au 30 Juillet 2006 : Pine Ridge (Sud Dakota - USA)
* Date limite d'inscription : fin juillet 2005.

SHOUXING

- Qi Gong par le Maître Liu Dehua : 27 et 28 août 2005 à Genève (Suisse)
- Qi Gong par le Maître Liu Dehua et le Professeur Lai Ching Ping : 17 et 18 septembre 2005 à Paris.

POUR PRENDRE CONTACT AVEC LES ÉCOLES RENDEZ-VOUS EN PAGE 4

BON DE COMMANDE

1 Je désire recevoir 1 livret au prix de 4,75 €. Je joins un règlement par mandat ou par chèque, du montant ci-dessus, à l'ordre de l'UFPMTC. (Pour toute commande en nombre, nous contacter)

2 Je désire recevoir gratuitement la liste des praticiens de l'Union professionnelle.

3 Je désire recevoir une information complète sur les activités de l'UFPMTC.

Le bon de commande rempli et le règlement (si le choix n°1 est coché) sont à retourner à : UFPMTC - BP294 - 75464 Paris Cedex 10

Date : / / Signature

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

TÉL. : _____

E-MAIL : _____

PATIENT DE MTC PRATICIEN DE MTC

ÉTUDIANT EN MTC

AUTRE, PRÉCISEZ : _____

* Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, faites-le nous savoir à l'adresse ci-dessus. »

MÉDECINE CHINOISE : LE TORTUEUX CHEMIN... suite de la page 2

Mais ces grands écarts ne trompent personne. Ils soulignent tout le problème d'une réglementation qui cherche à s'adapter à une évolution tout en maintenant un certain conservatisme. Dans ces conditions, on peut comprendre la difficulté qu'a le législateur de trouver une juste place aux tradipraticiens, pour le moment classés dans le fourre-tout des « soins de santé non réglementés ». Il en faut pourtant bien un, de droit, pour qu'un pays puisse organiser sa politique de santé de manière cohérente. Mais tant que la notion de droit sera confondue avec celle de privilège, et la notion de santé avec celle de monopole, la place sera étroite pour les « petits producteurs de santé ».

Il ne s'agit pas ici de nier les qualités de la médecine occidentale, et encore moins de notre médecine nationale, fleuron du genre. Toutefois, lorsque l'on sait que les chinois ont sensiblement la même espérance de vie que les français pour des coûts de santé quarante fois inférieurs, on se prend à rêver de ce que pourraient vraiment devenir les progrès en la matière, si notre pays décidait de s'ouvrir aux apports offerts par les autres médecines du monde. Notamment en matière de traitements non iatrogènes. Mais le rêve doit s'arrêter ici : le récent scandale des médicaments génériques refusés à l'Afrique vient à point pour nous rappeler que les hommes, qu'ils soient bien portants ou malades, sont avant tout des consommateurs, et que dans le tout-puissant milieu de la pharmaco-chimie et de l'agro-alimentaire, le souci déontologique passe toujours après la logique commerciale. C'est donc bien un bras de fer qui devra s'engager, comme je le disais,

entre le droit (des monopoles) et la raison (des usagers), pour faire reconnaître à leur juste titre des médecines véritablement complémentaires et alternatives à celle que nous connaissons. Une lueur d'espoir existe toutefois, puisque c'est déjà chose faite dans certains pays de la communauté européenne. Reste à espérer que la France suivra l'exemple des plus libéraux d'entre eux.

VERS UNE EUROMÉDECINE CHINOISE

La récente évolution législative de certaines médecines alternatives a donné un élan nouveau aux praticiens de médecine chinoise, qui se sont récemment fédérés en diverses unions professionnelles. L'heure est pour le moment à une tentative d'organisation et d'homogénéisation au sein d'une médecine par ailleurs aussi riche que disparate dans ses enseignements. Il faut également tenir compte du fait que la médecine chinoise adaptée à la clientèle occidentale n'est guère comparable à celle pratiquée dans les hôpitaux chinois. C'est pourquoi une future réglementation française aura sans doute avantage à s'inspirer des modèles de pays européens et occidentaux (USA, Canada, Australie...) où la médecine chinoise est déjà bien implantée et adaptée, plutôt que du modèle chinois lui-même.

Face à la délicate question de l'intégration d'une médecine « nouvelle » dans un système de santé existant, la réglementation européenne a toutes les chances d'offrir davantage de souplesse que celle d'un pays comme la France, d'autant plus conservatrice en la matière qu'elle s'enorgueillit d'avoir déjà le meilleur système de santé au monde. En fait,

cela serait encore plus vrai si, fidèle à sa tradition d'exception, la France devenait également un pays phare pour l'Europe en matière de médecines traditionnelles et novatrices ! Mais nous n'en sommes pas encore là, et il faudra certainement que l'exemple vienne de plus haut pour que puisse évoluer le souverainisme médical français.

ACUPUNCTURE ET MÉDECINE CHINOISE : LA BRANCHE ET L'ARBRE

S'appuyant sur l'évolution récente du statut des ostéopathes, bon nombre d'acupuncteurs souhaiteraient voir aujourd'hui leur « spécialité » reconnue comme une profession à part entière. Le problème est qu'à la différence de l'ostéopathie, l'acupuncture n'est pas une méthode thérapeutique isolée, mais une branche faisant partie d'une ensemble médical plus vaste, la médecine traditionnelle chinoise, qui dispose par ailleurs d'autres branches essentielles, parmi lesquelles la pharmacopée, le massage, la psychologie et le Qi Gong. Le risque majeur, en ne reconnaissant que l'une des branches thérapeutiques de la médecine chinoise au lieu d'accepter cette médecine en tant que système, c'est de voir l'acupuncture remise au rang des méthodes annexes dépendant toujours d'un diagnostic médical occidental. C'est ce qui s'est récemment passé au Québec, où les acupuncteurs sont devenus des praticiens paramédicaux devant travailler sur prescription médicale, et à qui il est interdit d'utiliser d'autres méthodes que les aiguilles. Le même problème guette chacune des autres branches de la médecine chinoise, mettant à chaque fois le tradipraticien en concurrence

avec une profession médicale ou paramédicale : les massages sont théoriquement le domaine réservé des kinésithérapeutes, la psychologie, celui des psychologues, la prescription de pharmacopée, celui des médecins ou pharmaciens, etc. Même – et surtout – si la concurrence en question est plus économique que médicale (car les méthodes ne sont pas identiques), on comprend que la médecine chinoise dans son ensemble ait quelque mal à faire sa place dans notre système de santé. Et que certains préfèrent isoler les branches une à une tout en ignorant l'arbre auquel elle appartient, ce qui est en fait une façon de « stériliser » la médecine chinoise tout en prétendant la réglementer. Il apparaît donc peu souhaitable, voire même dangereux, d'accepter une reconnaissance des méthodes thérapeutiques au coup par coup. Ceux qui défendent vraiment l'esprit de cette médecine oeuvreront plutôt à faire reconnaître la spécificité du système médical chinois dans son ensemble. Ainsi qu'à soutenir les praticiens d'autres médecines traditionnelles, passibles de la même injustice dans notre pays. La logique pure voudrait que l'on assiste un jour à une amusante répétition de l'histoire, en demandant l'établissement d'une loi pour protéger les vrais ethnomédecins des « paramédicaux de la médecine chinoise », pratiquant une acupuncture de recette ou basée sur un diagnostic occidental !

Nous n'irons évidemment jamais jusque là. Nous estimons qu'un premier pas serait déjà franchi si cessait la ségrégation.

Nous disons simplement que les différentes médecines du globe ont toutes quelque chose à apporter à l'humanité, que chacune est souveraine de sa pratique, et qu'il n'appartient à aucune d'entre elles de réprimer ou de phagocytter les autres. C'est en tout cas ce que l'on est en droit d'attendre de la politique de santé d'un pays civilisé. Cinquante-deux ans seulement après que la dernière avorteuse ait été guillotinée, serait-ce trop demander ?

Patrick Shan

ÉCOLES ADHÉRENTES À L'UFPMTC

ACADÉMIE WANG DE MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE (AWMTC)

33, rue Bayard
F-31000 Toulouse
Tél. / Fax : + 33(0)5 61 99 68 21
✉ awmtc@wanadoo.fr
www.awmtc.asso.fr

CENTRE D'ÉTUDE DES THÉRAPIES CHINOISES (CETC)

4, avenue du Petit Parc
F-94300 Vincennes
Tél. / Fax : + 33(0)1 43 28 03 75
✉ contact@cetc.fr
www.cetc.fr

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN ETHNOMÉDECINE (CEDRE)

BP 706
F-26007 Valence Cedex
Tél. / Fax : + 33(0)4 75 56 69 10
✉ secretariat@cedre-fr.org
www.cedre-fr.org

ÉCOLE DE L'ÉNERGIE DES 4 SAISONS

Route du Col de la Frasse
F-74410 Entrevernes
Tél. / Fax : + 33(0)4 50 77 11 84
✉ riviere.g@libertysurf.fr

ÉCOLE LÜ MEN

67, cours Mirabeau
F-13100 Aix en Provence
Tél. / Fax : + 33(0)4 42 54 31 06
✉ lumenecole@wanadoo.fr
http://ecolumen.free.fr

ÉCOLE SHOUXING

27, route de Genève
F-74100 Annemasse
Tél. : + 33(0)4 50 92 88 45
Fax : + 33(0)4 50 92 89 84
✉ info@shouxing.com
www.shouxing.com

GROUPE DE RECHERCHE EUROPÉEN EN ÉNERGÉTIQUE CHINOISE (GREEC)

17 c, boulevard Albert 1er
F-06600 Antibes
Tél. / Fax : + 33(0)4 93 34 58 24
✉ contact@greec.org
www.greec.org

INSTITUT CHUZHEN DE MÉDECINE CHINOISE (ICMC)

10, boulevard Bonne-Nouvelle
F-75010 Paris
Tél. : + 33(0)1 48 00 94 18
Fax : + 33(0)1 48 00 99 18
✉ infos@chuzhen.com
www.chuzhen.com

INSTITUT ÉNERGÉTIQUE DU CENTRE (IEC)

140, rue Jean Jaurès
F-03200 Vichy
Tél. : + 33(0)4 70 31 08 34
✉ infos.iec@laposte.net
www.ifrance.com/iecformation

INSTITUT SHAOYANG DE MÉDECINE CHINOISE

96, rue Part-Dieu
F-69003 Lyon
Tél. : + 33(0)4 78 60 47 56
Fax : + 33(0)4 78 60 91 72
✉ mafanshao@aol.com
www.shaoyang.fr

INSTITUT SINO/FRANCO/VIETNAMIEN DE MÉDECINES TRADITIONNELLES ORIENTALES

318, rue d'Anse
F-69400 Villefranche sur Saône
Tél. : + 33(0)4 74 60 68 59
Fax : + 33(0)4 74 62 80 06
✉ marcmezard@yahoo.fr
www.ifvmtc.com

INSTITUT YANG MING

24 bis, rue de Madrid
F-06110 Le Cannet
Tél. / Fax : + 33(0)4 93 69 55 57
✉ institut-yangming@wanadoo.fr

APPEL AUX USAGERS DE MÉDECINE CHINOISE



Depuis sa création, l'Union professionnelle accueille en son sein différents types d'adhérents individuels, des praticiens, des enseignants, des étudiants et... des usagers

de médecine chinoise. Cette particularité nous permet de lancer un appel à tous les patients des cabinets de praticiens de MTC...

« Patients, vous êtes la raison d'être de l'action de notre profession. Sans la volonté que vous manifestez pour vous soigner autrement, sans l'intérêt que vous portez à la médecine traditionnelle chinoise et sans la confiance que vous accordez à vos praticiens, cette médecine millénaire n'aurait que peu de chance de s'épanouir en Occident. Aujourd'hui, vos choix individuels forment un véritable levier dans l'évolution de la conception de la santé et pour la pluralité des approches médicales en France. Demain, votre représentation collective permettra, dans le contexte social et politique actuel, de donner à la médecine chinoise une force accrue et une impulsion nouvelle.

Si vous avez besoin de toute l'attention et de toute la compétence de nos praticiens, ceux-ci ont grand besoin de votre appui actif, public et massif. À l'instar d'autres professions de santé, qui ont su s'appuyer sur un large mouvement de soutien de patients pour faire prévaloir l'intérêt de leurs pratiques médicales, nous sollicitons votre présence active et solidaire.

Créez un, deux, trois comités de soutien, fédérez ces comités, lancez à travers la France un vaste mouvement d'usagers engagés, conscients de l'enjeu de la bataille et de la force représentée par le nombre ! »

L'Union professionnelle se charge de mettre en contact tous ceux qui répondront à cet appel. La force d'un tel mouvement réside bien évidem-

ment dans son indépendance, mais nous sommes prêts à le soutenir dans ses commencements.

Chacun et chacun peut écrire à l'adresse postale du journal :

**UFPMTC
BP 294
75464 Paris Cedex 10**

ou envoyer un courrier électronique à l'adresse email suivante :
✉ soutienpatient@ufpmtc.com

Tous les courriers reçus seront envoyés à tous ceux ayant manifesté de l'intérêt pour cette initiative. Dans les prochains numéros de l'Actualité de la médecine chinoise, nous ferons le point sur les réponses suscitées par cet appel.

François Marquer

BON DE COMMANDE



Recevez chez vous le livret « La Médecine Chinoise » Pour seulement 4,75 €

Recevez gratuitement

« La liste des praticiens »